

Délibération n°2018-04-03j

Réf. Nomenclature « Actes » : 753

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de membres du conseil	
En exercice	103
Présents	65
Pouvoirs	16
Votants	81

L'an deux mille dix-huit, le 27 septembre à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 17 septembre 2018 et sous la présidence de monsieur Pierre Chevalier, s'est réuni à La Courtine.

Alain Gueguen est nommé secrétaire de séance.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- **Élus ayant donné pouvoir :**

Maryse Badia	à	Frédérique Fraysse	Véronique Bénazet	à	Jean-Pierre Saugeras
Gilles Chazal	à	Stéphanie Gautier	Éric Cheminade	à	Gérard Vinsot
Danielle Coulaud	à	Jean Stöhr	Daniel Escurat	à	Pierre Chevalier
Baptiste Galland	à	Pierre Coutaud	Robert Gantheil	à	Jean Valade
Dominique Guillaume	à	Nathalie Delcouderc-Juillard	Chantal Guivarch-Paisnel	à	Alain Gueguen
Mady Junisson	à	Jean-Pierre Guitard	Martine Leclerc	à	Jean-Paul Bourre
Nathalie Le Gall	à	François Ratelade	Marilou Padilla-Ratelade	à	Christophe Arfeuillère
Serge Peyraud	à	Alain Fonfrede	Bernard Rouge	à	Jean-François Michon

- **Élus représentés par leur suppléant :**

Éric Bossaert (David Vidal), Daniel Caraminot (René Lacroix), Bernard Couzelas (Alain Lanly), Guy Faugeron (Denise Vedrinne), Michel Lacrocq (Christian Dumonteil), Cécile Martin (Valérie Lamour), Didier Pénéloux (Gérard Loche).

- **Élus absents et non-représentés :**

Jean-Marc Bodin, Michel Bourzat, Robert Bredèche, Stéphane Brindel, Michèle Chastagner, Christine Da Fonseca, Philippe Exposito, Marc Fournand, Pierre Fournet, Annie Gonzalez, Xavier Gruat, Michel Lefort-Lary, Bernard Maupomé, Dominique Miermont, Christiane Monteil, Laurence Monteil, Gérard Moratille, Sylvie Prabonneau, Marc Ranvier, Valérie Serrurier, Nelly Simandoux, Jean-Michel Taudin.

Attribution des subventions dans le cadre du dispositif « Créa Commerce » Mme Zardet – salon de coiffure à Ussel

Le président rappelle que lors du conseil communautaire du 7 décembre 2017, les élus ont acté le fait d'étendre ce dispositif à tout le territoire de Haute-Corrèze Communauté et ont redéfini les modalités d'intervention du dispositif. De plus dans le cadre du SRDEII, le 12 avril 2018, les élus communautaires puis les élus régionaux le 9 juillet 2018, ont validé le règlement d'intervention des aides communautaires aux entreprises.

Suite à la réunion du 14 septembre dernier, le comité d'agrément, composé d'élus, de techniciens et des chambres consulaires (CCI et Chambre de Métiers) propose de subventionner **Mme Zardet** pour la reprise d'un salon de coiffure à Ussel.

Nature	Montant attribué
Aide à la création	1 500,00 €
Aide aux loyers	1 356,00 €
	2 856,00 €

Dans le cadre du règlement d'intervention des aides aux entreprises, une subvention de **800 €**, correspondant à 20% de la bonification du prêt d'honneur accordé par Initiative Corrèze serait également versée.

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le versement d'une subvention à l'entreprise citée ci-dessus pour un montant global de 2 856,00 € dans le cadre du dispositif Créa Commerce ;
- **APPROUVE** le versement d'une subvention à l'entreprise pour un montant global de 800 € dans le cadre du règlement d'intervention des aides aux entreprises.

A l'unanimité	
Votants	81
Pour	81
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À La Courtine, le 27 septembre 2018

Le président,
Pierre Chevalier

